

## PROCEDURE DE RETRAIT DE VOS DIPLOMES

Bureau du 3<sup>ème</sup> cycle des études médicales

Pour récupérer les originaux de vos diplômes, plusieurs solutions sont possibles :

- **Venir les chercher directement** au bureau du 3<sup>ème</sup> cycle muni(e) de votre pièce d'identité

*(Bureau situé au RDC du bâtiment administratif, au fond du couloir à droite)*

- **Faire une procuration**

Il nous faut alors un courrier écrit de votre main indiquant que vous autorisez *nom de la personne* à venir chercher vos diplômes pour vous. Cette personne devra être munie de sa pièce d'identité et de la photocopie de la vôtre.

- **Envoi postal**

En plus de l'enveloppe par laquelle vous nous ferez parvenir votre courrier, il faudra alors joindre : un courrier indiquant que vous souhaitez que l'on vous envoie vos diplômes, une photocopie de votre carte d'identité ainsi qu'une enveloppe A4 timbrée au tarif accusé de réception avec le bordereau d'accusé de réception pré rempli de votre adresse.

### Horaires d'ouverture au public

Du lundi au jeudi : 09h – 12h puis 13h15-17h

Le vendredi : 09h-12 puis 13h15-16h30

### Contacts :

Pour la médecine générale : [scolarite.img@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:scolarite.img@univ-grenoble-alpes.fr)

Pour la biologie médicale : [pascal.iodice@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:pascal.iodice@univ-grenoble-alpes.fr)

Pour les autres spécialités médicales et chirurgicales (DES et DESC) :

[scolarite.spe@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:scolarite.spe@univ-grenoble-alpes.fr)